

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 67 (1941)  
**Heft:** 21

**Nachruf:** Rivier, Jean

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

### Les cours vont s'ouvrir selon un nouveau plan d'études récemment approuvé par le Conseil d'Etat.

Il paraît opportun à l'instant où quantité de jeunes gens vont entreprendre leurs études à l'*Ecole d'ingénieurs de Lausanne*, de rappeler brièvement ce qui particularise la haute Ecole technique romande.

L'examen du nouveau « plan d'étude », récemment approuvé par le Conseil d'Etat du canton de Vaud, est à ce sujet significatif.

\* \* \*

En présence de la matière toujours plus abondante qui doit être assimilée par les jeunes ingénieurs et dans l'impossibilité d'initier complètement les étudiants à toutes les branches de la technique, les autorités responsables de l'enseignement supérieur ont à choisir entre deux voies distinctes.

On peut concevoir une spécialisation marquée dès les premières années, l'étudiant se consacrant d'emblée complètement à l'étude d'une discipline bien déterminée. Il parvient alors au terme de ses semestres doté de connaissances solides dans sa branche et sa carrière paraît assurée, pour autant que la situation générale et ses relations lui permettent de trouver et de conserver une occupation dans le cadre de sa spécialité.

L'*Ecole d'ingénieurs de Lausanne* s'est de tout temps efforcée d'orienter l'enseignement technique dans une direction différente. Elle réserve la spécialisation strictement nécessaire aux derniers semestres et cela principalement pour les exercices pratiques. Elle s'attache par contre à donner à tous ceux qui se consacrent aux études d'ingénieur avant tout de fortes bases théoriques (mathématiques et physique) qui leur permettront, quel que soit le milieu où les circonstances les placeront, de s'imposer grâce à leur formation générale. Une telle conception des études permet au jeune diplômé de choisir avec davantage de chance de succès le genre d'occupation répondant le mieux à ses aspirations et à son tempérament. Placé peut-être tout d'abord en état d'infériorité en face du spécialiste, il ne tardera pas à constater que ses connaissances lui permettent d'aborder les études les plus poussées et de se spécialiser à son tour durant ses premières années de pratique au gré des circonstances. Il pourra sans difficulté, au cours de sa carrière, aborder des problèmes toujours nouveaux.

Pour maintenir à l'*Ecole d'ingénieurs de Lausanne* ce principe de la généralisation des études, malgré la matière toujours plus ample, il fut nécessaire de prolonger les études d'un semestre (huit semestres au lieu de sept). Cette mesure permit de renforcer encore l'enseignement des mathématiques appliquées et de la physique et d'introduire dans chaque section (ingénieur civil, ingénieur mécanicien, ingénieur électrique, ingénieur chimiste et géomètre) des cours se rapportant aux matières des autres spécialités.

Cette généralisation de l'enseignement pendant la durée normale des études et le développement des disciplines de base ne saurait toutefois suffire. Il faut encore que l'*Ecole* crée des centres de recherches, au sein desquels, leurs études achevées, les jeunes gens qui désireraient parfaire leurs connaissances dans une direction bien déterminée, puissent le faire. Or, toute étude scientifique, du domaine du génie civil ou du domaine de la mécanique, nécessite de nos jours des laboratoires de recherches bien outillés.

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a doté, au cours de ces dernières années, l'*Ecole d'ingénieurs de Lausanne* d'une

série d'instituts répondant à ce but. Le développement de ces derniers a été facilité par des dons importants d'anciens élèves de l'*E. I. L.*

Il est à peine nécessaire de rappeler l'activité du *Laboratoire d'essais des matériaux*, le plus ancien Laboratoire de l'*E. I. L.* Il n'est pas d'ingénieur de Suisse romande qui n'ait eu l'occasion de faire appel à l'une ou l'autre de ses divisions : celle des métaux ou celle des matériaux pierreux. Cet institut rend à l'industrie et aux milieux de la construction d'éminents services et s'est fait connaître par de nombreux travaux et recherches. Le programme prévoit pour toutes les sections de l'*E. I. L.* des séances au Laboratoire d'essais.

Le *Laboratoire d'Electricité*, fondé il y a plus de vingt ans, a été doté dernièrement d'installations nouvelles permettant en particulier de procéder à d'intéressantes recherches en radio-technique. De nombreux ingénieurs qui jouent aujourd'hui un rôle dans l'industrie des machines électriques ou au sein des Sociétés d'exploitation ou de distribution d'énergie électrique, doivent une partie de leurs connaissances à l'expérience acquise au cours de mois de stage effectués dans ses locaux.

Le *Laboratoire d'Hydraulique*, créé en 1928, n'a cessé de se développer dès lors. Installé aujourd'hui dans un immeuble moderne il permet un enrichissement considérable de l'enseignement du calcul et des travaux hydrauliques et de l'aménagement des chutes d'eau. D'anciens élèves purent y entreprendre des études dont les résultats furent remarqués bien au delà de nos frontières. Il fut chargé, au cours de ces douze dernières années, de nombreuses recherches, contribuant ainsi à la solution de problèmes posés par la construction d'usines hydro-électriques, de grands barrages, de digues maritimes, etc.

Le *Laboratoire de Géotechnique*, fondé en 1933, a dû, faute de place, entrer dans de nouveaux locaux. Les étudiants y sont initiés aux méthodes modernes d'études des sols de fondation. Les bureaux techniques, les entreprises privées, les directions techniques des administrations publiques font de plus en plus appel à sa collaboration.

Enfin, dernièrement, a été installé le *Laboratoire de Machines hydrauliques*. Dès cet automne, les étudiants participeront aux travaux de ce nouvel institut et l'industrie pourra faire appel à ses services.

\* \* \*

L'examen du plan d'études proposé aujourd'hui aux étudiants de première année montre que, grâce à la clairvoyance des autorités, les ingénieurs de demain, diplômés de Lausanne, seront à même de faire face à la tâche qui s'offrira à eux, à l'issue de la guerre.

S'ils entreprennent leurs études avec la ferme intention, non pas seulement de devenir d'excellents hommes de métier, mais aussi avec la préoccupation d'acquérir la culture générale et la fermeté de caractère qui feront d'eux des chefs, nul doute qu'ils pourront comme leurs prédecesseurs continuer à maintenir, en Suisse et à l'étranger, l'excellente réputation de l'enseignement technique de Lausanne. L'*Ecole* leur en assure incontestablement les moyens, qu'ils y apportent eux-mêmes l'élan de leur jeunesse.

## NÉCROLOGIE

### Jean Rivier, ingénieur.

1888-1941

M. Jean Rivier, ingénieur-conseil, est décédé subitement, le 26 septembre dernier, des suites d'une embolie. Il a été frappé en pleine action, dans les Hautes-Pyrénées, alors qu'il établissait les bases d'un réseau de triangulation.

Rien ne laissait prévoir une fin si tragique, aussi la nouvelle de son décès, à l'âge de 53 ans, a-t-elle plongé dans une douloureuse consternation sa famille, ses collègues et ses nombreux amis.

M. Jean Rivier naquit à Biel le 26 novembre 1888 ; après avoir suivi les cours du Collège et du Gymnase classique de Lausanne et ceux de l'Ecole d'ingénieurs, il obtint, en 1912, le diplôme d'ingénieur constructeur. Il fit ses premières armes comme praticien au Val Macra où, jusqu'à la mobilisation de 1914, il contribua à l'établissement des usines hydro-électriques nécessaires à l'électrification des chemins de fer du Piémont. Premier-lieutenant dans les troupes de forteresse, il resta sous les drapeaux pendant deux ans. Dès lors M. Jean Rivier se spécialisa toujours davantage dans les aménagements de chutes d'eau. Il s'occupa tour à tour des travaux de prospection, des levés topographiques, des études générales, de la direction des travaux, voire de l'entreprise. Dès 1916, il est en France. Au Rivier d'Allemond d'abord, pour le compte de la Société de l'Eau d'Olle ; aux importants chantiers du Doux (Ardèche) et du barrage du Vior à Pampelonne (Tarn) ensuite, pour la Société d'Entreprises et d'exploitations à Bellegarde.

En 1922, il s'occupe du barrage des Rues à Condat-en-Fenier (Cantal) pour les établissements Schneider et Cie. En 1924, il est au bureau d'études d'hydraulique et de génie civil à Paris où on lui confie la direction des travaux de l'usine de Sabart à Tarascon-sur-Ariège.

En 1928, il ouvre un bureau d'ingénieur-conseil à Bagnères-de-Luchon et, à ce titre, il se verra confier une succession de travaux délicats, relatifs à l'aménagement des lacs d'Oo et du Portillon. En 1932, en particulier, il mène à chef le percement du lac glacé d'Oo, qui fut une réussite particulièrement brillante.

Après le transfert de son bureau à Annecy, il élargira encore son champ d'activité. A ses travaux dans les Pyrénées viendront s'ajouter des études dans les Alpes et dans le massif central.

Travailleur inlassable et consciencieux, M. Jean Rivier laisse le souvenir d'un ingénieur de talent, d'un chef aimé et d'un père infiniment dévoué. Il aimait passionnément la montagne et toutes les fleurs qu'il y trouvait. Alpiniste par goût, il le fut souvent par nécessité. Avec son théodolite on le vit souvent sur les rochers les plus escarpés des Alpes ou des Pyrénées.

Très communicatif, foncièrement droit et généreux, Jean Rivier joignait aux belles qualités du cœur les belles qualités de l'esprit. Mélophone averti, il aimait soit exécuter, soit entendre avec ses amis un trio, un quatuor ou l'une des neuf symphonies. Tous ceux qui l'ont approché garderont de lui le plus délicat souvenir.

M. E.

## BIBLIOGRAPHIE

**Rationnelles Heizen** (chauffage rationnel). Conseils pratiques pour l'exploitation des installations de chauffage central ; par C. Winkler, Lucerne — Volks-Verlag, Zürich, 1941. — Brochure de 15 pages. — Prix 1 fr. 30.

Les quelques indications que contient cet opuscule seront fort utiles à tous ceux qui ont à organiser le contrôle du fonctionnement des installations de chauffage. L'auteur, après avoir indiqué comment il convient de répartir les quan-

tités de combustible disponibles entre les différents mois d'hiver, procède à l'examen critique des divers systèmes préconisés pour augmenter le rendement des chaudières. Il donne en outre des précisions sur la manière de conduire les feux et sur divers systèmes de réglages automatiques.

**Injections, consolidation et étanchement de sols perméables, de roches et de maçonneries fissurées** ; par C.-F. Kollbrunner et Ch. Blatter, ingénieurs. — Publications de la Privatgesellschaft für Bodenforschung und Erdbaumechanik. — Brochure de 50 pages. — Prix 4 fr. 50. — Ed. Leemann & Cie, Zürich, 1941.

A plus d'une reprise déjà nous avons signalé à nos lecteurs les publications de ce centre de recherches<sup>1</sup>.

A la première partie de leur exposé les auteurs donnent la théorie des injections dans le sol ; puis ils établissent le critère permettant de dire si oui ou non un sol est injectable et montrent par quels essais préalables exécutés sur place et en laboratoire on peut déterminer le mode d'injection le plus approprié dans chaque cas.

Ils décrivent enfin l'appareillage et les installations nécessaires à ce genre de travaux et laissent entendre que tout problème de consolidation peut être résolu pour autant que l'on procède à temps aux études préliminaires nécessaires.

### Le traitement rationnel de la houille.

— **La chimie de la houille.** Deux brochures éditées par la Société coopérative Usogaz, à Zurich.

Les milieux de l'industrie du gaz ont constitué en Suisse trois organismes distincts ayant chacun leur tâche bien définie.

Ce sont l'Association des usines à gaz à qui incombe la sauvegarde des intérêts des usines proprement dit (commande des matières premières, organisation d'en-

tente avec les autorités des importations de houille, etc.) ; la Société suisse du gaz et des eaux, qui groupe de très nombreux membres individuels et collectifs et dont les travaux sont ceux de toute association professionnelle tels que publication d'un Bulletin, organisation de congrès, recherche et travaux d'ordre technique, etc. : de ce groupement dépend en outre l'Inspecteur des Usines à gaz : enfin la Société Usogaz, société coopérative pour le développement du gaz en Suisse, est chargée principalement de la propagande. C'est sur l'initiative de cette dernière et sous sa direction qu'est actuellement menée la campagne qui tend à informer le public et les milieux de l'industrie de l'importance qu'il convient d'attacher au problème du *traitement et de l'utilisation rationnels de la houille*.

Les deux brochures mentionnées ici, éditées dans ce but, sont très largement répandues à l'occasion d'expositions et de conférences et la plupart de nos lecteurs ont sans doute eu l'occasion d'en prendre connaissance. Le *Bulletin technique* a, du reste, déjà rendu attentifs ses abonnés à l'importance de cette question pour notre économie. Dans son étude intitulée « Quelques réflexions à propos de l'économie des combustibles »<sup>2</sup> M. E. Delley, ingénieur, s'exprima, en 1939, en ces termes :

La fabrication du gaz de houille permet la réalisation d'un cycle d'utilisation intégrale du combustible, à savoir : des combustions économiques, faciles à régler et à contrôler. Elle fournit du coke, principale source de chaleur des fourneaux de chauffages centraux ; elle permet d'utiliser les éléments chimiques du charbon par les sous-produits auxquels elle donne naissance : goudron, benzol et dérivés, huiles lourdes combustibles, composés sulfurés et azotés qui trouvent emploi dans la confection des routes, dans l'alimentation des moteurs thermiques, dans les industries des explosifs et des colorants, dans la fabrication d'engrais chimiques, etc.

<sup>1</sup> Ont déjà paru : « Béton-Bohr-Pfähle », par C.-F. Kollbrunner ; « Probefestigungen und Probefestigungen », par C.-F. Kollbrunner et Ch. Langer ; « Filterbrunnen und Quellfassungen », par C.-F. Kollbrunner.

<sup>2</sup> *Bulletin technique* du 26 août 1939, p. 228.



JEAN RIVIER, ingénieur.

1888-1941